

Licence Sciences pour la santé

Parcours : Biochimie (L3)

Parcours : Biologie santé (L3)

Cette mention ne propose pas de Licence 1ère année. Seules les Licence 2 et Licence 3 sont proposées.

LA FICHE PRESENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

- **Domaine** : Sciences, technologies, santé
- **Type de formation** : Licence
- **Localisation** : Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : UFR Sciences Exactes et Naturelles
- **Public concerné** : Formation initiale, Formation continue
- **Niveau à l'entrée en formation** : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)
- **Niveau à la sortie de la formation** : niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+3
- **ECTS** : 120
- **Durée** : 2 ans
- **Lieu de formation** : Reims
- **RNCP** : 25172

Présentation

Objectif de formation

La licence Sciences pour la santé est un diplôme national.

La licence Sciences pour la Santé est une formation pluridisciplinaire qui apporte aux étudiant.e.s des connaissances et des compétences solides en biologie générale, biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie et en biotechnologies pour la santé.

Ces connaissances et compétences acquises aux cours des deux premières années permettent en L3 à l'étudiant.e de se focaliser sur les différents aspects de la biologie et des biotechnologies d'une part ou sur des aspects biochimiques d'autre part en fonction du parcours choisi.

Résultats attendus de la formation

Au-delà de la formation théorique et pratique disciplinaire enseignée, la licence Sciences pour la Santé permet à l'étudiant.e d'acquérir également les compétences suivantes :



- Comprendre une démarche scientifique et expérimentale visant à répondre à une question scientifique concrète,
- Développer un esprit critique et être capable d'analyser des résultats d'expériences et les intégrer dans une démarche expérimentale,
- Acquérir une autonomie de travail et développer les capacités nécessaires au travail en binôme et en groupe,
- Avoir des compétences pratiques, notamment des compétences de travail en laboratoire,
- Être capable d'analyser une problématique, notamment dans la recherche et le choix

Niveau à la sortie de la formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Contenu de la formation

La licence Sciences pour la Santé comporte 6 semestres dont les trois premiers constituent un portail commun aux trois mentions du domaine (portail BBTE - Biologie, Biochimie, Terre et Environnement) : mentions Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Sciences de la Vie (SV) et Sciences pour la Santé (SpS).

Ce portail offre une formation pluridisciplinaire en Sciences de la Vie et de la Terre, complétée par des mathématiques, de la chimie et de la physique appliquées aux SVT.

Au semestre 4 apparaît une différenciation entre les trois mentions et portant sur 2 UE : pour la mention Sciences pour la Santé, 1UE (de 2 EC) est commune aux deux parcours BCH et BS, et 1 UE (de 2 EC) différencie les parcours BCH et BS.

Accès santé

Licence Accès Santé 2ème année (L.AS 2)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 1ère année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé, qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix :

- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année avec option santé (L.AS2) ;
- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année sans option santé (L2).

L'étudiant inscrit en L.AS2 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE44 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (1ère ou 2ème chance).

Licence Accès Santé 3ème année (L.AS 3)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 2ème année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé (L.AS2), qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix et **s'ils n'ont pas utilisé leurs deux chances** :

- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année avec option santé (L.AS3) ;
- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année sans option santé (L3).

L'étudiant inscrit en L.AS3 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE64 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (2ème chance).

Droit à la seconde chance

Tout étudiant possède deux chances de candidater à l'accès aux métiers de la santé :

- Une première chance après avoir **validé au moins 60 crédits ECTS** (L.AS1 ou L.AS2) ;
- Une seconde chance après avoir **validé au moins 120 crédits ECTS** (L.AS2 ou L.AS3).

L'étudiant devra **réaliser ses deux chances au cours des 3 années de la Licence – Accès santé** (L.AS1; L.AS2; L.AS3).

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

La licence Sciences pour la Santé est proposée en formation initiale. Elle est dispensée classiquement, en présentiel, sous forme de CM/TD/TP. De

l'enseignement en présentiel augmenté vient renforcer ce dispositif classique (sous forme de projet, travail disponible sur le bureau virtuel et préparation de séances de TP).

Langue utilisée lors de la formation

fr

[Maquette de la Licence Sciences pour la santé Parcours Biochimie](#)

[Maquette de la Licence Sciences pour la santé Parcours Biologie santé](#)

Stages et projets tuteurés

Les stages intégrés dans la licence Sciences pour la Santé en L2 et en L3 sont au choix avec d'autres enseignements professionnalisant. Ces stages constituent un moyen pour l'étudiant.e d'entrer en contact avec le monde professionnel et de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de leur cursus. Les stages sont d'une durée de 4 semaines et validés par un rapport écrit et une présentation orale.

Calendrier universitaire

[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

▪ ***Pour entrer en L1 :***

Les modalités relatives aux inscriptions en Licence 1 sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/parcoursup-urca>.

▪ ***Pour entrer en L2 ou L3 :***

Les modalités relatives à l'admission en Licence 2 ou 3 sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/admission-L2-L3>

▪ ***Vous êtes de nationalité étrangère :***

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux>
Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Calendrier d'inscription

[Lien vers la page présentant les dates d'inscriptions administratives](#)

Adresse d'inscription

Université de Reims Champagne-Ardenne
2 avenue Robert Schuman 51100 Reims

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :



Pour la L2 : être titulaire d'une L1 ou équivalent (60 crédits ECTS).

Pour la L3 : être titulaire d'une L2 ou équivalent (120 crédits ECTS).

Prérequis recommandés :

Pour la L2 Sciences pour la Santé : L1 SV, L1 SVT, L1 SpS, PACES, CPGE, BUT et BTS : sur dossier

Pour la L3 Sciences pour la Santé :

- L2 SV, L2 SVT, L2 SpS, CPGE, DUT et BTS : sur dossier VES

- Avoir suivi les 2 UE de différenciation du semestre 4 correspondant au parcours choisi (BCH, BS).

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Poursuites d'études envisageables après la licence :

La licence (Sciences pour la Santé) est un diplôme général qui permet de poursuivre des études en Master recherche puis en doctorat, en Master professionnel, en école d'ingénieur ou en école nationale vétérinaire.

Après la L3 Biochimie : Master Chimie et Sciences du Vivant

Après la L3 Biologie santé : Master Biologie santé (BS)

Elle permet aussi de se présenter à certains concours administratifs, scientifiques, techniques de la fonction Publique d'Etat.

Après la L2 ou la L3 : les étudiant.e.s qui souhaitent une entrée rapide dans la vie active, peuvent intégrer une licence professionnelle (sur dossier et entretien de motivation), - les étudiant.e.s qui souhaitent poursuivre des études pharmaceutiques ou maïeutiques peuvent intégrer la 2ème année de pharmacie ou de maïeutique (sur dossier et entretien de motivation).

Après la L3 Sciences pour la Santé, une insertion professionnelle directe est possible à condition d'avoir développé en parallèle des compétences professionnelles acquises au cours de stages, ou d'emplois rémunérés ou bénévoles.

Débouchés

Domaines des Bio-industries et des Biotechnologies (santé, agro-alimentaire, pharmaceutiques, cosmétiques...), de la Recherche privée ou publique (recherche et développement), police scientifique...

Insertion professionnelle :

- Devenir en 6 mois

[Résultats par diplôme](#)

Infos pratiques

Restauration

Restaurants Universitaires CROUS

Hébergement

Résidences Universitaires CROUS

Transport

Transports en commun



Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)
- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- Faculté de Sciences Exactes et Naturelles
Moulin de la Housse - BP 1039 51687 Reims Cedex 2
- [0326913419](tel:0326913419)
- scolarite.sciences@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite_101/

Accueil

- Service scolarité
- [0326913419](tel:0326913419)

Référent pédagogique - Madame Jessica THEVENARD-DEVY

- Madame Jessica THEVENARD-DEVY
- jessica.devy@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

